



DOUANE

FLASH INFO

CRISE DU CORONAVIRUS NEUVIÈME AUDIO- CONFÉRENCE AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE

Chaque jour voit le nombre de Français contaminés, augmenter. Dans certaines régions, des hôpitaux sont à saturation entraînant des transferts sanitaires organisés par l'armée. De mémoire, nous n'avons jamais connu ça dans notre pays et d'après les experts, le pic de l'épidémie est encore loin.

Nous devons tous mesurer la gravité de la situation pour nous, nos familles, nos proches, nos aînés et tous ceux qui souffrent de maladies chroniques et qui sont les plus fragiles. Notre devoir premier est de rompre la chaîne de contamination, notre devoir premier est de rester autant que possible chez nous.

Les douaniers sont en première ligne. 20 % d'entre nous sont encore au travail en présentiel, en Opération Commerciale comme en Surveillance. Ce ne sont pas des héros, ce sont juste des agents qui ont été désignés pour une mission de service public et qui la remplissent dans l'intérêt du pays. La grande majorité d'entre eux aimeraient être en sécurité avec leur famille et ils ont raison.

Nous le répétons. Notre seul vrai devoir est de rester à la maison et de respecter autant que possible dans nos déplacements contraints, les gestes barrière et la distanciation sociale. Ce n'est pas un choix, c'est un devoir.

Comme chaque jour, vous pourrez prendre connaissance de la situation sanitaire au sein de notre administration à la fin de ce tract.

DÉDOUANEMENT, LES AGENTS SUR LA BRÈCHE

Certes, nous n'avons pas les mêmes outils que l'administration pour le mesurer mais le trafic commercial baisse très peu. Du coup, les douaniers qui travaillent en dédouanement sont sur le pont, en effectifs réduits et la charge de travail est donc particulièrement intense.

Là aussi, les agents ont besoin de consignes adaptées à la période de crise, elles commencent à être construites et diffusées par la Direction Générale.

La CFDT Douane a identifié la question des marchandises soumises à norme, pour laquelle des directives sont en cours de rédaction mais il reste beaucoup de sujet en instance.

Aujourd'hui, le système repose en partie sur la confiance établie entre la hiérarchie, les PAE, les bureaux de douane et la connaissance fine qu'ont les agents des opérateurs. C'est parce que les douaniers connaissent leur trafic qu'ils ont pu immédiatement, sans attendre les consignes de la DG, accorder des facilités. La proximité permet la réactivité et dans le contexte actuel, peut-être d'épargner des vies humaines. C'est une leçon pour l'avenir. Il faut absolument sanctuariser ce qui reste du réseau des bureaux de douane.

GESTION RH EN SURVEILLANCE

Nous avons obtenu satisfaction sur l'essentiel de vos revendications.

L'application Mathieu qui gère la cote permet donc aujourd'hui de mettre les agents dans des positions de réserve. Soit une "Mise à disposition sans cotation" qui leur permet de ne pas perdre d'heures et de RH, ou dans la position PAA, en couvrant les RH.

Nous sommes toujours en phase d'évaluation de ce dispositif pour voir s'il ne génère pas de vices cachés.

- Ces dispositions sont rétroactives à la date du début de la crise.
- Les contraintes temporelles pour le dépôt des RC et des congés sont levées
- Les congés pris en avril peuvent être retirés.

Il se peut que localement vous ayez des difficultés à faire appliquer ces dispositions, merci de nous faire remonter les problèmes. Nous les traiterons directement avec la Direction Générale qui est vigilante sur la bonne application des mesures exceptionnelles prises.

LES MISSIONS NE SONT TOUJOURS PAS RÉDUITES À L'ESSENTIEL !

Nous avons des retours qui nous confirment que dans certaines directions, le PCA ou Plan de Continuité d'Activité, n'a pas été diffusé aux agents.

Sur certains territoires, on continue à travailler comme avant ! Notamment en surveillance.

Si les missions prioritaires (Sûreté, PPA, PPF... ne peuvent souffrir de lacunes, le nombre d'agents présents doit être adapté au trafic. De même, la mission Lutte contre la Fraude doit être réduite au strict essentiel. Ainsi, vous devez avoir un nombre de services moindre et des effectifs réduits par équipe (afin de respecter le nombre de 2 agents maximum par véhicule).

Faites-nous remonter toutes vos difficultés.

LES QUESTIONS QUE VOUS NOUS POSEZ

Télétravail. Il faut fixer les règles et les limites.

Le télé-travail "de crise" concerne des agents qui doivent s'adapter aux conditions extraordinaires du confinement : autres personnes présentes au domicile, enfants à garder et faire travailler dans le cadre de l'école à domicile, aménagement intérieur pas toujours très pratiques, connexions Rapido à utiliser temporairement et non de façon permanente pour que tout le monde puisse y accéder à tour de rôle.

Des dispositions ont été prises dans les services depuis le 13 mars pour que les demandes des opérateurs soient adressées par courriel sur les balf.

Puis, on a demandé aux agents de communiquer leur numéro de téléphone fixe personnel pour basculer des téléphones pros vers les persos.

Cela a créé un émoi légitime car aucune précision n'étaient données sur le bornage horaire pour limiter le transfert d'appel aux heures de service ni même sur la prise en compte de situation individuelle (avec ou sans enfants, conjoint, etc.).

La CFDT douane demande donc :

- La réaffirmation que la bascule est facultative et peut être refusée par l'agent si les conditions pour répondre au téléphone ne sont pas favorables, sans qu'il lui en soit tenu rigueur
- La mise en place d'un bornage horaire pour les agents qui mettront en place la bascule, de sorte que les appels ne débordent pas en dehors du temps de service.
- Que les chefs de service continuent de manager leurs équipes à distance, avec comme moyen de contact privilégié, le courriel
- Privilégier le mail dans les relations avec l'extérieur qui permettra de mieux traiter les demandes, sans trop perdre de temps au téléphone.

Vu le contexte, les opérateurs comprendront, d'autant plus qu'un grand nombre d'entre eux sont aussi confinés avec ou sans télétravail. Ce qui compte pour eux, c'est d'avoir une réponse efficace dans un délai assez court.

Réponse : La Directrice nous revoie à l'Audio conférence de demain sur ce sujet. Dont acte. A demain.

Opération Résilience

le Président de la République vient d'annoncer le lancement de l'opération militaire "Résilience". L'armée a demandé la disponibilité de tous les réservistes pour armer cette opération nationale.

Quelle sera la position de la DGDDI concernant nos réservistes opérationnels ?

Réponse : La Directrice Générale nous indique qu'elle mettra tout en œuvre pour qu'il n'y ait pas de difficultés pour les agents Co et Su qui seraient appelés pour cette mission.

Situation des agents "célibataire géographique"

La Directrice a validé le principe de permettre à des agents qui font parfois plus de 100 kms par jour, d'étudier la possibilité ou de les mettre en AEA ou de les affecter sur une unité plus proche.

Reste maintenant la question des célibataires géographiques, généralement des collègues qui suite à une promotion ou à un accident de vie, se retrouvent à des centaines de kilomètres de leur famille rendant ainsi la gestion psychologique du confinement d'autant plus difficile.

Leur demande est similaire, peuvent-ils rejoindre une unité plus proche de leur résidence familiale ?

Réponse : La directrice conçoit les difficultés personnelles rencontrées par les agents concernés mais à ce stade, elle ne voit pas comment satisfaire cette revendication sans désorganiser les services et les missions prioritaires qui doivent être menées. Nous ferons quand même remonter vos demandes individuelles pour voir dans quelle mesure, en fonction des missions, un accord peut être trouvé.

Mutation

Quelles seront les conséquences de cette situation de confinement et donc de ralentissement d'activité administrative sur la campagne de mutations en cours et à venir ?

Réponse : La campagne d'inscription s'est terminée mi-mars. A ce stade, le calendrier n'est pas bousculé et est maintenu.

Agent en formation initiale

Toujours dans le même esprit :

Comment l'administration va-t-elle gérer la fin de scolarité et les affectations des Inspecteurs actuellement à Tourcoing ?

Pour la scolarité, le confinement génère des inégalités (certains stagiaires n'ont pas leur ordinateur portable ou leurs cours, certains s'occupent de leurs enfants ou s'occupent de personne malade...). Bref, pas évident de préparer un éventuel examen dans ces conditions.

Nous demandons aussi de l'indulgence pour les ACP2 stagiaires qui ont commencé leur scolarité lundi 23 mars et qui sont en formation à distance !

Les contrôleurs stagiaires qui viennent de sortir de stage sont eux en position d'attente et seront appelés en cas de besoin.

Réponse : Il est effectivement impossible de fournir actuellement une liste de postes pour les Inspecteurs stagiaires. Pour l'organisation de la fin de scolarité et les examens, la DG va se rapprocher du Directeur de la DNRFP et nous faire un retour.

DROIT DE SUITE - ACTIVITÉ RH

- Les autorisations d'absence ne généreront pas de jours RTT :
- Maintien de la rémunération (Heures de nuit et de dimanche) et toutes les primes fonctionnelles:
- Défraiement pour les agents qui continuent de venir au bureau :

À ce titre, quelques agents sans véhicules et sans autres solutions et qui prennent les transports en commun en Île-de-France, demandent si une prise en charge ponctuelle de taxi pour les transporter ne pourrait pas être envisagée pour ces missions indispensables.

Réponse sur ces 3 items : la DG attend l'arbitrage ministériel pour que la réponse soit harmonisée au sein du ministère. A suivre donc... Nous relancerons demain.

Jour de carence

Le jour de carence est suspendu mais quelle sera la date d'effet de cette mesure ?

Réponse : la date d'effet de la mesure sera le 24 mars, il n'y a donc pas d'effet rétroactif au mardi 17 mars et donc au début du confinement.

DROIT DE SUITE - PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Nettoyage des locaux et des véhicules

Comme convenu, nous interpellons tous les jours la Direction Générale sur le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et des véhicules de service.

Les agents ont dû acheter les lingettes désinfectantes et nettoyer eux-mêmes les poignées de portes, interrupteurs, téléphones, ordinateurs etc. C'est anormal. La responsabilité de l'employeur est engagée.

La CFDT demande à la Direction Générale de prendre la main, de demander aux services leurs besoins et de commander massivement sur son budget propre des lingettes et produits désinfectants.

Réponse de la DG : « Toujours aucune nouvelle du Service Général du ministère sur ce sujet ! » Mais la Directrice semble autant agacée que nous. Nous espérons donc que ce sujet évoluera sensiblement demain.

Système informatique

Pour massifier le télétravail, seule solution pour garantir un confinement maximal, il faut adapter notre système informatique, augmenter notre seuil de connexion rapide et bien sûr avoir des ordinateurs. Certes, on ne peut pas tout régler en quelques jours et les retards structurels accumulés vont nous pénaliser mais il faut pourtant tout mettre en œuvre pour améliorer l'ordinaire.

La CFDT a donc demandé un point sur l'informatique douanière.

Notons aussi dans ce contexte la charge de travail exceptionnelle de tous les TSI.

Réponse : Suite aux difficultés de connexion et d'une audio conférence à venir avec le Ministère, la Directrice nous revoie à l'Audio Conférence de demain sur ce sujet.

ÉTAT DE LA CONTAMINATION EN DOUANE

Ci-après le tableau fourni par la Direction Générale sur la situation sanitaire en douane. A notre demande, les statistiques d'agents malades sont fournies de manière dissociée pour la branche Su et la Branche Co.

Au Mercredi 25 mars nous comptons 248 agents malades, soit 46 collègues de plus par rapport à vendredi.

PROCHAINE RÉUNION DEMAIN À 15H00
BON RÉTABLISSEMENT À NOS COLLÈGUES TOUCHÉS PAR LE COVID19.
PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES
BON COURAGE À TOUS.

	SITUATION RH AU 25 MARS						
	Nombre total d'agents présents dans les services	Nombre total d'agents OP/CO AG en quatorzaine	Nombre total d'agents SU en quatorzaine	Total agents en quatorzaine	Nombre total d'agents OP/CO AG malades du coronavirus (confirmés ou non)	Nombre d'agents SU malades du coronavirus (confirmé par test ou non)	Total agents malades du COVID 19
DI DR SCN							
DI Grand Est	173	5	62	67	4	18	22
DI IDF	161	18	49	67	20	28	48
DI NORMANDIE	111	6	29	35	3	1	4
DI PACA CORSE	172	7	31	38	1	0	1
DI BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE	114	7	38	45	0	2	2
DINA	146	2	10	12	0	0	0
DI BOURGOGNE	130	7	6	13	1	1	2
DI HAUTS DE FRANCE	300	5	68	73	7	30	37
DIPA	165	25	144	169	10	25	35
DI OCCITANIE	145	7	52	59	5	9	14
DNRED	239	10	64	74	4	5	9
DI ARA	257	12	105	117	8	24	32
DNGCD	93	0	57	57	0	14	14
DNRFP	17	2	0	2	5	0	5
DNSCE	15	5	0	5	0	0	0
CID	18	1	0	1	4	0	4
SEJF	1	0	10	10	0	2	2
DR MAYOTTE	22	2	1	3	0	0	0
DR REUNION	42	2	6	8	0	0	0
DR NOUVELLE CALEDONIE	30	0	3	3	0	0	0
DI ANTILLES GUYANE	38	5	1	6	2	0	2
DR GUADELOUPE	27	3	13	16	4	1	5
DR GUYANE	41	2	4	6	0	0	0
DR SAINT PIERRE ET MIQUELON	14	0	1	1	0	0	0
DIRECTION GENERALE							
SDRH	4	1	0	1	2	0	2
DRI	0	1	0	1	0	0	0
SD FIN	0	0	0	0	0	0	0
SDSI	1	2	0	2	0	0	0
SD JCF	5	3	0	3	3	0	3
COMINT	3	1	0	1	4	0	4
SD FID	3	1	0	1	0	0	0
DSECE	3	0	0	0	1	0	1
SD RESEAU	0	3	0	3	0	0	0
IS	0	1	0	1	0	0	0
COM	0	0	0	0	0	0	0
PSG	0	0	0	0	0	0	0
SPID	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	2 490	146	754	900	88	160	248